



Mots de **bienvenue**





Madame Mimi Breton, coprésidente fédérale, monsieur Jean Maurice Latulippe, coprésident provincial, bienvenue à vous. Les acteurs sur le terrain, les gens du Réseau d'observation active de la Biosphère, les comités ZIP, les acteurs d'Interactions communautaires ainsi que tous les partenaires des ministères fédéraux et provinciaux qui travaillent avec nous depuis les dix dernières années, bienvenue. Les deux prochains jours seront déterminants en raison de la « célébration » et de toute la réflexion que nous ferons ensemble pour établir des pistes d'avenir sur l'implication communautaire.

Dix ans se sont écoulés. Ce n'est certainement pas une dépense inutile que de nous rassembler pour célébrer et partager nos expertises respectives. Hier soir, nous avons eu le temps de faire connaissance quelque peu. Beaucoup de visages nous sont familiers et d'autres ne sont pas encore connus. Au cours des deux prochains jours, nous pourrions apprendre à nous connaître, développer des liens et par la suite les entretenir.

Y-a-t-il des doutes sur l'efficacité de l'implication communautaire sur le Saint-Laurent ? Aucun doute sur ce que le milieu communautaire peut faire pour le Saint-Laurent quand on lui en donne les moyens ainsi que l'occasion de le faire ! Je suis parmi les privilégiés qui ont eu la chance de se déplacer partout le long du Saint-Laurent et d'être témoin de nombre d'actions en voie de réalisation. Existe-t-il un doute sur la capacité des gouvernements à travailler en partenariat avec le communautaire ? Non. Nous tous ici rassemblés dans cette salle, sommes des pionniers de cet art qui demande une ouverture d'esprit permettant à tout le monde d'avoir une juste part dans la prise de décision, dans l'action, et dans le soutien. Ceci pour nous permettre d'améliorer la qualité du Saint-Laurent.

Mais qu'en penserait le Saint-Laurent ? Si je me mets dans la « peau » du Saint-Laurent, il y a dix ans, la situation était désastreuse. Depuis, les gouvernements, les industries et les municipalités ont fait leur part pour améliorer la qualité du Saint-Laurent. Le milieu communautaire, avec la participation des groupes environnementaux majeurs du Québec et l'occasion qui lui a été offerte, a su relever le défi. Aujourd'hui, je crois que le fleuve s'en porte beaucoup mieux. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, sans aucun doute. Si le passé est garant de l'avenir, il faut croire en des ouvertures plus grandes de la part des gouvernements pour nous faciliter le travail. Il faut croire en la capacité et en l'engagement des gouvernements à continuer leurs efforts de « décloisonnement » à l'interne. Il faut croire que les gouvernements assureront le soutien financier pour nous aider à améliorer la condition du Saint-Laurent ainsi que leur relation avec les communautés riveraines. Nos actions futures seront peut-être plus diversifiées; il faudra peut-être changer nos façons de faire. Je ne sais pas, mais je ne crois pas que cette initiative puisse s'arrêter. Grâce à notre réflexion pendant ces deux jours, ainsi qu'aux conclusions qui en découleront, nous irons beaucoup plus loin.

Je vous remercie d'être venus; célébrons et bénéficions de nos expertises pour présenter quelque chose de bien d'ici 48 heures.

MARC HUDON
Président de Stratégies Saint-Laurent





*Monsieur Hudon,
Monsieur Latulippe,
Monsieur Mead,
Mesdames et Messieurs les représentants d'organismes communautaires,
Mesdames et Messieurs,*

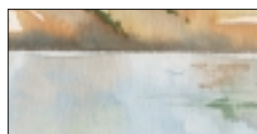
■ C'est avec grand plaisir et beaucoup d'intérêt que je m'associe à vous ce matin dans le cadre de ce forum sur l'implication communautaire organisé par Stratégies Saint-Laurent. Permettez-moi tout d'abord de prendre quelques instants pour vous transmettre les sincères regrets du ministre d'Environnement Canada, monsieur David Anderson, de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui.

En raison d'un horaire extrêmement chargé, monsieur Anderson ne peut être des nôtres et il s'en excuse. Il m'a cependant demandé de lui rendre compte de ce qui sera dit et discuté ici, au cours des deux prochains jours, et me charge de vous transmettre, à chacun et chacune d'entre vous, l'assurance que cela sera pris en haute considération. Monsieur Anderson est, tout comme nous, convaincu que l'implication des citoyens est essentielle à la réussite de nos projets communs et à la protection et à la sauvegarde d'un environnement sain, et qu'elle représente un des piliers de la politique de développement durable. Soyez persuadés que ce que vous avez à dire à ce propos est donc de la plus haute importance à nos yeux.

Vous le savez, le Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 existe maintenant depuis plus de treize ans. Dans le cadre de ce plan d'action, vous tous et vous toutes ici, qui travaillez au sein d'organismes communautaires, avez mené à bien de multiples projets, variés et souvent originaux. Ce faisant, vous avez atteint des résultats qui ont eu un effet positif sur le Saint-Laurent. Vous avez accompli de grandes choses, et ce, souvent avec des moyens limités, surtout au début. Je vous en félicite.

Le Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, un plan quinquennal, a été renouvelé deux fois déjà, et ce, parce que nous tous, les gouvernements comme les citoyens, avons à cœur le désir et l'intérêt de protéger, de sauvegarder et de mettre en valeur cet écosystème unique que représente le fleuve Saint-Laurent.

La réflexion chez nous, à Environnement Canada, est déjà amorcée en ce qui concerne la suite et la forme que cette suite pourrait prendre. C'est une réflexion que nous devons faire et poursuivre ensemble. Nous avons besoin de vous tous pour l'alimenter et l'enrichir. C'est dès maintenant, au stade de la réflexion, que notre partenariat commence.





C'est pourquoi ce forum revêt une importance particulière à ce moment-ci. Dans les heures qui viennent, les constats que vous ferez, les doléances que vous exprimerez, les besoins que vous identifierez, les formes de partenariat que vous voudrez privilégier, tout cela alimentera la réflexion actuelle amorcée et nous aidera à progresser, tant sur le plan de la mise en œuvre de partenariats efficaces que sur celui de l'atteinte de résultats environnementaux concrets qui contribuent à une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens.

Reconnaissons qu'ensemble, au cours de ces treize années, nous avons fait un bon bout de chemin. Nous avons d'abord appris à nous connaître, à nous écouter, puis à travailler ensemble et enfin, je le sais, à nous respecter.

Bien sûr, il y a eu des moments difficiles et des moments plus heureux et, à travers tous ceux-là, nous avons acquis une somme d'expérience que je qualifierais d'impressionnante.

Nous sommes maintenant arrivés à un point tournant : il nous faut réfléchir et proposer des moyens et des façons de faire qui vont orienter et redonner un souffle nouveau à notre partenariat. Nous devons tirer des leçons des expériences passées, examiner ce qui a bien fonctionné et moins bien fonctionné et se demander pourquoi. Comment faire mieux? Comment faire autrement? Comment rejoindre plus de gens? Rejoindre plus de décideurs au sein de nos communautés respectives? Comment réussir à harmoniser des intérêts parfois divergents?

Comment bien cerner les responsabilités et l'imputabilité des différents partenaires impliqués et bien rendre compte de nos actions devant la population? Pour trouver des réponses à toutes ces questions, nous devons être créatifs, oser innover et trouver de nouvelles avenues. Le défi est là. Les besoins sont immenses et les moyens financiers sont, eux, limités. C'est la réalité et nous devons faire avec. C'est pourquoi, je le crois, il faudra faire preuve de créativité et de renouveau. Le défi est donc lancé. Je sais que nous sommes capables de le relever.

En terminant, je voudrais exprimer mes sincères remerciements à monsieur Marc Hudon, au personnel de Stratégies Saint-Laurent et à tous les membres du comité organisateur pour ce forum que je souhaite productif et créatif. « Un fleuve entre bonnes mains » est un slogan très bien choisi et qui reflète la réalité. À nous de faire en sorte que cela continue. Bon forum à tous et à toutes !

Mimi Breton

Présidente pour le Canada
Saint-Laurent Vision 2000



*Madame Breton,
Marc Hudon,
Membres des comités ZIP,
Membres des diverses organisations,
Membres du Réseau d'observation active de la Biosphère,
Mesdames et Messieurs,*

C'est avec plaisir que je suis ici. Ce qui nous réunit aujourd'hui, entre autre chose importante, c'est notre intérêt commun pour la santé de l'écosystème du Saint-Laurent.

C'est devenu presque un cliché de dire que le Saint-Laurent est une ressource majeure à protéger ou de dire que le Saint-Laurent est un patrimoine inestimable pour le Québec. Il remplit un rôle prépondérant dans la société québécoise tant par l'ensemble des richesses dont il regorge que par les activités humaines qu'il soutient. Il est une source indiscutable de prospérité dont nous tirons une foule d'avantages. Il fournit l'eau potable à près de la moitié de la population québécoise; il abrite une vie féconde comprenant un grand nombre d'espèces animales et de plantes; il constitue une artère importante de transport maritime mondiale en plus d'être un milieu inestimable pour la récréation et la détente.

Il est donc légitime pour les Québécois et les Québécoises d'en être très fiers. Mais faisons-nous assez pour le fleuve, le gérons-nous vraiment de façon intégrée comme le plus grand bassin versant du Québec ?

Le Saint-Laurent a longtemps été tenu pour une ressource inaltérable que nous avons tenue pour acquis et dont nous nous sommes peu souciés. Aujourd'hui, nous ne doutons plus de son importance et nous sommes engagés activement à le préserver dans une perspective de développement durable. Dès 1972, une commission d'étude, la Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau, recommandait que soit instauré, une gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants. Plus récemment, la majorité des participants de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec reconnaissait la nécessité d'instaurer une politique de gestion de l'eau et recommandait au gouvernement du Québec d'aborder le fleuve comme un tout, comme une réalité d'ensemble, véritable bassin versant des bassins versants.

Stratégies Saint-Laurent compte parmi les nombreux groupes qui se sont fait entendre et qui recommandaient, et je cite presque textuellement, d'intervenir en priorité sur le bassin du Saint-Laurent et que la future politique de gestion du gouvernement du Québec traite de la gestion du Saint-Laurent en définissant un cadre de gestion particulier pour ce dernier. Comme l'a annoncé, il y a quelques temps, monsieur Boisclair, le Québec est engagé dans l'élaboration d'une politique nationale de l'eau, et elle est au cœur de ses priorités pour les prochains mois.

Cette politique nationale de gestion de l'eau est élaborée en conformité avec les attentes de la population, notamment en matière de santé publique, de protection des écosystèmes et de gestion des conflits d'usage. Dans le cadre de cette politique, les principales orientations privilégiées à l'égard du Saint-Laurent sont : la reconnaissance d'un statut particulier au Saint-Laurent, l'intégration des actions gouvernementales, institutionnelles, communautaires et privées, en cours et à venir, et finalement la mise en valeur du Saint-Laurent et de ses nombreuses ressources.

Le caractère unique du Saint-Laurent demande des engagements individuels et collectifs significatifs. Votre engagement au sein du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 est riche d'expériences et de connaissances acquises sur le terrain, dans la plupart des cas, que ce soit par l'entremise du programme Zones d'intervention prioritaire (ZIP), dont l'action est axée sur la concertation régionale, du programme de financement Interactions communautaires, qui permet la réalisation de projets communautaires en environnement, ou du Réseau d'observation active de la Biosphère (ROAB), vastes réseaux d'information sur le Saint-Laurent. Vos nombreuses activités ont permis d'obtenir des résultats concrets qui se sont traduits par des gains environnementaux et économiques fort importants.

Au-delà de ces gains, le plus grand succès de l'implication communautaire est sans contredit la concertation dans les actions que vous avez menées et l'engagement actif des milliers de bénévoles dans leurs réalisations. Les résultats obtenus démontrent que cette approche est non seulement efficace, mais indispensable à cette œuvre d'envergure qu'est le développement durable du Saint-Laurent. Ce constat est appuyé par les résultats d'un sondage d'ailleurs, dont on vous a remis copie, et qui révèle que plus de 80 % de la population du Québec juge que les organismes non gouvernementaux de protection du Saint-Laurent ont mené, depuis les 20 dernières années, des actions appropriées dans le but d'améliorer le Saint-Laurent. Ainsi, vos activités ont permis de créer des outils et des modèles de concertation. Par exemples, les plans d'actions des réhabilitations écologiques, les PARE, qui découlent d'un processus de concertation, et les réseaux d'observation environnementale, véritables carrefours de l'information, sont des modèles qui méritent d'être soulignés et même conservés.

La participation active de tous les acteurs du milieu, de concert avec les différents organismes gouvernementaux, est un principe qui fait partie de l'élaboration d'une vision intégrée de la gestion et de la mise en valeur du Saint-Laurent. Cette manière de faire devrait permettre des échanges constructifs entre les autorités gouvernementales et les communautés concernées et engagées. C'est donc dans cet esprit que le ministre de l'Environnement du Québec a annoncé vouloir poursuivre une réflexion sur la prochaine contribution du Québec à l'entente de concertation Canada-Québec sur le Saint-Laurent.

Tous nos efforts devront donc continuer de s'harmoniser dans une vision d'ensemble. Pour ce faire, votre engagement dynamique dans vos milieux respectifs, dont vous êtes fiers, est un incontournable et comme le rappelle le thème de ce forum, le Saint-Laurent est entre bonnes mains. La réflexion que nous entreprenons ce matin sur l'avenir de l'implication communautaire devra être axée sur une approche respectueuse des préoccupations de toutes les instances intéressées.

Actuellement au gouvernement du Québec, nous élaborons une politique nationale de l'eau. Dans cette démarche, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants, surtout dans le cas du bassin versant le plus grand au Québec (le fleuve Saint-Laurent), est basée sur des prémisses qui ont cours à travers le monde. La concertation, le multi-usage et le multi-gestionnaire font partie de la nouvelle politique. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que, dans une gestion intégrée, l'on reverra tous les effets cumulatifs de la pollution. Cependant, l'ensemble de la société doit y être associé.

La démarche que l'on poursuit en ce moment dans l'élaboration de la politique de l'eau, comme le Conseil des ministres nous l'a prescrit en juin 2000 dans le cadre de l'orientation pour l'élaboration de la politique, est d'accorder un statut particulier au fleuve. Il faut donc tenir compte du plus grand bassin versant, tenir compte de ces zones qui ne sont pas nécessairement homogènes, des disparités qu'il y a là, et tenir compte aussi de ce qui s'est fait sur le terrain.

Le message que le ministre de l'Environnement a lancé lors des rencontres avec Stratégies Saint-Laurent, demandait l'établissement d'une collaboration étroite. Je n'ai rien à vous annoncer pour le moment. Je laisserai à monsieur Boisclair le soin de faire les annonces appropriées. Cependant, je crois que nous aurons compris, dans le message du ministre, une collaboration étroite doit s'établir entre ce que fait Stratégies Saint-Laurent, comment entendons-vous voir l'entente Saint-Laurent Vision 2000 dans les années à venir, et ce que la politique nationale sur la gestion de l'eau donnera comme prémisses, comme cartes à jouer, pour l'ensemble des bassins versants du Québec et prioritairement celui du fleuve Saint-Laurent.



JEAN MAURICE LATULIPPE
Président pour le Québec
Saint-Laurent Vision 2000

